

# RELEVÉ DE DECISIONS

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire Séance plénière du lundi 13 février 2023 en formation plénière

Effectif Statutaire :	40	Quorum :	20
Membres en exercice :	39	Membres présents :	25
		Membres représentés :	6
		Total :	31

### DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

**Point n°1]** La CFVU approuve à l'unanimité la convention d'application entre l'université Jagellone à Cracovie (Pologne) et l'université d'Orléans (France). L'accord portera sur un parcours de double diplôme de Master en histoire

### VIE ETUDIANTE

**Point n°2]** La CFVU émet un avis favorable unanime sur les propositions relatives à la composition, aux compétences et au fonctionnement de la commission en charge de la programmation et du suivi de la CVEC.

**Point n°3]** La CFVU émet un avis favorable unanime sur les propositions relatives à la composition, aux compétences et au fonctionnement de la commission FSDIE.

Sébastien RINGUEDE propose aux élus d'ajouter en complément un point à l'ordre du jour portant sur la désignation de deux élus étudiants issus de la CFVU au sein de la commission d'exonération et de remboursement des droits universitaires.

La CFVU approuve à l'unanimité l'ajout dudit point.

Sont désignés représentants élus étudiants au sein de ladite commission :

- ADBESSELAM Lina ;
- BAEZA-GLOMON Ludovic.

### PADAGOGIE - FORMATION

**Point n°4]** La CFVU émet un avis favorable à la proposition portant sur la capacité d'accueil des formations Médecine et Kinésithérapie à la rentrée universitaire 2024. [30 voix POUR - 1 voix CONTRE].

**Point n°5]** L'ouverture d'une discussion entre les élus de la CFVU, implique que ce point soit reporté pour délibération à la séance du 13 mars 2023. Sébastien RINGUEDE invite les élus à lui faire part de leurs propositions d'évolution ayant pour objectif final la réussite des étudiants.

**Point n°6]** La CFVU approuve à l'unanimité la proposition de modifications relatives au calendrier de la campagne Césure au titre de l'année universitaire 2023-2024.

Le Vice-Président de la CFVU  
Sébastien Ringuedé

